

Processus d'accès aux données de recherche – Évolution d'une demande d'accès

Soumission d'une demande d'accès

Chercheur

- Explorer les banques de données ainsi que les variables disponibles et consulter la trousse de démarrage
- Effectuer une simulation de coûts, si souhaité
- Préparer la demande (formulaire, pièces justificatives et liste de vérification des documents)
- S'assurer que tous les documents soumis sont présents et à jour
- Soumettre la demande dans la Zone chercheur

Institut de la statistique du Québec (ISQ)

- Accompagner le chercheur dans la définition de ses besoins

Évaluation de la demande

Chercheur

- Fournir les documents et les informations demandés par l'ISQ aux fins de l'évaluation de la demande
- Le cas échéant, obtenir les autorisations nécessaires à l'ajout, au fichier de recherche, de données externes

Institut de la statistique du Québec (ISQ)

- Évaluer la faisabilité technique de la demande et la disponibilité des données
- Estimer, si nécessaire, la taille de la cohorte Fournir une évaluation sommaire des coûts au chercheur
- Évaluer la protection des renseignements personnels
- Informer le chercheur des modalités d'accès aux données

Engagements contractuel et administratif

Chercheur

- Prendre connaissance des règles de sécurité et de protection des renseignements personnels contenues dans le contrat
- Signer le contrat et l'engagement à la confidentialité (équipe de recherche et organisme de rattachement)

Institut de la statistique du Québec (ISQ)

- Préparer et transmettre le contrat et l'engagement à la confidentialité
- Signer le contrat

Préparation du fichier de recherche

Institut de la statistique du Québec (ISQ)

- Procéder à la sélection des individus visés pour la recherche parmi les banques de données sous sa responsabilité
- Procéder à l'appariement des banques de données, si nécessaire (méthode probabiliste)
- Sélectionner et extraire les variables autorisées
- Créer le fichier de recherche pour le projet

Accès au fichier de recherche, exploitation des données et diffusion de résultats

Chercheur

- Participer à la séance d'orientation tenue par l'ISQ (équipe de recherche)
- Se prêter à l'assermentation Consulter le fichier de recherche dans un environnement sécurisé (dans un CADRISQ ou à distance)
- Exploiter les données Diffuser uniquement des résultats statistiques respectant les règles de confidentialité de l'ISQ

Institut de la statistique du Québec (ISQ)

- Tenir une séance d'orientation obligatoire destinée à l'équipe de recherche (sécurité, protection des renseignements personnels et règles de contrôle du risque de divulgation)
- Assermentation de l'équipe de recherche
- Fournir aux chercheurs un environnement sécurisé pour accéder aux données, dans lequel des logiciels statistiques sont mis à leur disposition (ex. : STATA, R, SAS, SPSS)
- Rendre accessibles le fichier de recherche et les résultats statistiques des travaux du chercheur, selon les modalités convenues
- Vérifier les résultats statistiques avant leur diffusion pour s'assurer qu'ils respectent les règles de confidentialité de l'ISQ

Suivi du projet

Chercheur

- S'assurer que le renouvellement de l'approbation éthique du projet est fourni tout au long de la période d'accès autorisée
- À la fin de la période d'accès autorisée, demander une prolongation si la recherche n'est pas terminée
- Informer l'ISQ des productions scientifiques découlant de l'exploitation du fichier de recherche

Institut de la statistique du Québec (ISQ)

- Inscrire au dossier du projet les renouvellements d'approbation éthique obtenus par le chercheur
- Publier les références des productions scientifiques découlant de l'exploitation des données sur le site Web des services d'accès aux données

Fermeture du projet

Chercheur

- Informer l'ISQ de la fin du projet de recherche nécessitant l'exploitation du fichier de recherche et l'autoriser à entamer la fermeture du projet
- Remettre à l'ISQ l'ensemble des éléments d'authentification fournis aux personnes autorisées

Institut de la statistique du Québec (ISQ)

- Désactiver les accès du chercheur et de son équipe
- Détruire les données selon les modalités convenues
- Conserver les programmes et la documentation propres au projet à la demande du chercheur